

ville de genève

investissements durables

motivations

la ville de Genève accueille des institutions internationales dans le domaine de la santé, des droits humains et de l'environnement.

le conseil administratif de la ville de Genève souhaite investir dans des entreprises qui respectent les principes environnementaux, sociaux ou de gouvernance d'entreprise (ESG).

de nombreuses institutions financières actives dans le domaine de la gestion de fortune sont établies à Genève.

la ville de Genève cherche également à développer une dynamique autour de la finance durable auprès de sa place financière.

la ville de genève «investisseur»



fonds
spéciaux
issus de
donations
47 mios CHF



caisse de pensions
CAP
4,0 mias CHF

mise en œuvre gestion durable

2009
décision de principe
du conseil
administratif

2010
charte
ISR
ville de
genève

2011
charte
ISR
CAP

charte d'investissement ville de genève

- pérennité des fonds sous gestion
- responsabilité fiduciaire par une politique d'investissement équilibrée et performante
- responsabilité sociale par le respect des valeurs en termes de développement économique, social, environnemental et éthique
- transparence de la gestion et échange d'expériences

charte d'investissement ville de genève

exclusions

- armement
- nucléaire
- pornographie

mise en œuvre

- approche pragmatique
- «best in class»
- remise en question de l'allocation d'actifs (gestion alternative)
- stratégie de mise en œuvre définie pour chaque classe d'actif
- maintien de la stratégie de gestion préalable (core-satellite)
- recherche de fonds de placements compatibles avec les critères de la charte

charte d'investissement CAP

- vision de long terme dans la politique d'investissement
- responsabilité fiduciaire par une politique d'investissement équilibrée et performante
- responsabilité sociale par le respect des valeurs en termes de développement économique, social, environnemental et éthique
- soutenir une solidarité intergénérationnelle
- exercer les droits d'actionnaires
- transparence de la gestion et échange d'expériences

charte d'investissement CAP

exclusions

- armement
- pornographie

mise en œuvre

- approche pragmatique
- évolution à terme de la stratégie de placement
- maintien de la gestion par mandataires
- sensibilisation des mandataires de la caisse